

APBPL
BP 15
40600 BISCARROSSE CEDEX



Contact

Secrétariat • 06 60 47 54 91
E-mail • apbpl40@gmail.com
Site web • www.apbpl40.overblog.com



Rejoignez-nous !



Conseil d'Administration



Isabelle Hauer
Vice Présidente
Communication



Marie-José Perletti
Secrétaire



Daniel La Salmonte
Trésorier
Webmaster

Membres du Conseil



Christiane Cabeza



Jean Robert



François Bez



Jacques De Beaupuy



Roselyne Ducasse



Alexis Victor



Philippe Clément



Nathalie Benquet



Bertrand Fosse



Jean-François Vieuille



Charles Garreau



Alain Colardelle

Présidente d'Honneur



Françoise Dupuy

Le mot du Président



Dominique
Boudet

Madame, Monsieur,

Notre Association des Propriétaires de Biscarrosse Plage et du Lac s'engage depuis plus de 60 années pour défendre les intérêts de ses Habitants, pour préserver sa qualité de vie, pour protéger son environnement et pour promouvoir le développement harmonieux et durable de la Station.

Nous, Administrateurs de l'APPPL, sommes les animateurs des valeurs d'écoute, de solidarité, de respect et de réactivité qui ont établi la notoriété de notre démarche civique et citoyenne auprès des Décideurs Publics.

Nous vous invitons à participer à cette belle aventure historique au service de Toutes et de Tous, Résidents de notre Cité Balnéaire, en devenant Adhérent de notre Association.

Rejoignez-Nous, car Ensemble nous construirons notre Avenir de bien-être pour chaque famille de Biscarrosse Plage et du Lac.

Grand bien à Vous.
Dominique Boudet

Cotisation 2021



Nom :

Prénom :

e-mail :

Tél. :

Adresse postale :

.....

- Je règle ma cotisation annuelle
d'un montant de 16€.

- J'effectue un don
d'un montant de :€

Par chèque libellé à l'ordre de :
Association des Propriétaires de Biscarrosse Plage et
du Lac (APPPL)

À l'adresse suivante :
APPPL - BP15
40600 BISCARROSSE

À réception de votre cotisation vous recevrez votre carte de membre.

À le

Signature

Ces renseignements feront l'objet d'un traitement automatisé dans le respect de la loi informatique et liberté du 6 octobre 1978. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.